



Bernard Vincent
délégué national
b.vincent@cfecgc.fr

Vous avez des droits, la CFE-CGC les connaît, la CFE-CGC les défendra !

Le 3 décembre 2008, je vote, je fais voter !

Du 30 septembre au 14 octobre les mandataires de listes CFE-CGC ont déposé les candidatures. Les dés sont jetés : nous présentons des candidats dans l'ensemble des sections prud'homales. Près de 19 millions d'électeurs « salariés » sont appelés à voter le 3 décembre 2008.

Nous pouvons nous féliciter : nous avons tous fait le maximum. Notre mobilisation - l'exécutif confédéral, les fédérations, les unions territoriales, les délégués et militants d'entreprise, sans compter tous nos adhérents, voire même nos sympathisants qui n'ont pas hésité à donner un coup de main - nous a permis de réussir cette première étape et de présenter des candidats dans l'ensemble des sections prud'homales.

La CFE-CGC pourra répondre aux attentes de 98 % du corps électoral !

On déplore cependant beaucoup d'incidents dans les Déclarations annuelles des données sociales (DADS). Des recours gracieux ont été déposés (jamais autant que cette année), la CFE-CGC par son professionnalisme et sa compétence a su faire face aux difficultés rencontrées. La pugnacité de nos militants démontre tous les jours notre efficacité.

Les unions départementales, chefs de file dans ces élections, ont démontré leur capacité de mobilisation. Les actions entreprises par ces dernières sont sans commune mesure avec celle des élections précédentes. Un grand coup de chapeau : BRAVO !

Après avoir labouré et semé, nous devons, le 3 décembre 2008, récolter le fruit de notre travail.

Pour cela, un seul mot d'ordre : LA PARTICIPATION !

La CFE-CGC a obtenu la généralisation du vote par correspondance pour l'ensemble des électeurs, ne nous en privons pas. Dès réception des documents du vote par correspondance, VOTEZ et faite VOTER !

Ces élections représentent pour notre organisation un enjeu important, la loi du 20 août 2008 ayant profondément modifié les règles de la représentativité. Les résultats du scrutin du 3 décembre 2008 seront ainsi déterminants...



LE 3 DÉCEMBRE...



Adhérents, militants, administrateurs, mandatés..., nous devons, outre le fait de faire voter, assurer la surveillance des bureaux de vote.

Soyez assesseur, scrutateur, délégué de liste !

Soyez les représentants de la CFE-CGC le 3 décembre 2008. Vos unions départementales ne manqueront pas de vous solliciter, elles sont à votre disposition pour vous permettre d'assurer ces missions.

**LA CFE-CGC COMPTE SUR VOUS,
COMME VOUS POUVEZ COMPTER SUR ELLE !**

Bulletin à envoyer à votre union départementale CFE-CGC :

TENUE DES BUREAUX DE VOTE

Je suis volontaire pour participer à la surveillance des bureaux de vote dans la commune de :

(Laissez la zone vierge si vous n'avez aucune préférence)

Nom :

(Pour les épouses : nom de jeune de fille obligatoire, suivi du nom de femme mariée)

Prénoms :

(Dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance : lieu :

Adresse :

Code Postal : commune :

N° de carte d'électeur :

(Mention figurant sur votre carte d'électeur)

Votre collègue : votre section :

(Mention figurant sur votre carte d'électeur)

Votre conseil de prud'hommes :

(Mention figurant sur votre carte d'électeur)

Votre mairie d'inscription :

(Mention figurant sur votre carte d'électeur)

Votre lieu de vote :

(Mention figurant sur votre carte d'électeur)

Vos souhaits :

Assesseur titulaire

(Disponible toute la journée de 7H30 à la clôture du dépouillement pour la tenue d'un bureau)

Assesseur suppléant

(Remplacement ponctuel du titulaire)

Délégué titulaire

(Disponible jusqu'à la clôture du dépouillement pour une mission générale de surveillance)

Délégué suppléant

Commune : bureau de vote souhaité n° :

(Laissez la zone vierge si vous n'avez aucune préférence)

1209 7 novembre 2008

Le 3 décembre 2008 votez



Les propositions de la CFE-CGC

Pouvoir d'achat

- Organiser un Grenelle des rémunérations et une remise à plat de la politique salariale.

Conditions de travail

- Obtenir la reconnaissance du stress comme maladie professionnelle.

Formation professionnelle

- Favoriser la formation à l'initiative du salarié.
- Obtenir la reconnaissance des compétences acquises dans l'entreprise par l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat (VAE : validation des acquis de l'expérience).

Égalité professionnelle

- Mettre en place de véritables politiques d'égalité professionnelle dans les entreprises en application des lois en vigueur.
- Obtenir l'égalité salariale entre les hommes et les femmes.

Vie familiale

- Se battre pour que la maternité et les congés parentaux d'éducation ne soient plus un frein dans les parcours professionnels.

L'emploi pour tous

- Aider à l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes handicapées, maintenir les seniors dans l'emploi.

Développement durable

- Demander la création d'une commission développement durable obligatoire dans les comités d'entreprise.

3 décembre : élections prud'homales ?



La juridiction prud'homale abrite les litiges individuels du travail. Elle est composée de magistrats élus par leurs pairs, employeurs et salariés. Les justiciables sont ainsi jugés par des juges à même de prendre en compte non seulement une situation individuelle mais également le contexte particulier (le monde du travail) au sein duquel le contentieux s'est noué.

Lors de l'élection prud'homale du 3 décembre 2008, vous donnerez votre voix à l'organisation syndicale de votre choix. Cette élection nationale sera regardée comme moyen de mesure de l'audience des organisations syndicales.

Vous choisirez naturellement l'organisation syndicale qui vous représente et vous défend le mieux : celle qui propose et critique efficacement dans les négociations, celle qui reste crédible dans les propositions économiques et sociales, celle qui se bat pour que l'on écoute vos aspirations citoyennes.

Donnez votre voix à la CFE-CGC pour négocier de nouveaux droits dans l'entreprise :

- le droit à l'évolution des compétences par la formation professionnelle
- le droit à la reconnaissance et à la validation des savoirs
- le droit à l'harmonie entre vie professionnelle et personnelle
- le droit au partage de la création de valeur

Donnez votre voix à la CFE-CGC pour affirmer la nécessité d'un syndicalisme de services :

- apporter des solutions à ceux qui construisent leur carrière professionnelle
- répondre à ceux qui souhaitent gérer leur fin de carrière
- accompagner les mobilités professionnelles et géographiques en intégrant les dimensions familiales et patrimoniales

Donnez votre voix à la CFE-CGC qui n'a pas peur de faire un état des lieux lucide de nos acquis collectifs pour proposer :

- un système de santé conjuguant bon niveau de remboursement et qualité de soins
- un choix réel et personnel de votre date de départ à la retraite avec des droits supplémentaires pour les sexagénaires qui continuent de travailler
- une diminution de la pression fiscale



Le 3 décembre exercez VOS DROITS
Donnez-nous les moyens de les faire avancer
VOTEZ CFE-CGC !

→ Le 3 décembre 2008



ÉLECTIONS PRUD'HOMALES 2008

www.cfecgc.org

→ Le 3 décembre 2008

Votez



La CFE-CGC est en prise directe avec les préoccupations des salariés pour lesquelles elle propose des solutions concrètes et innovantes : organiser un Grenelle des rémunérations et une remise à plat de la politique salariale, reconnaître le stress comme une maladie professionnelle, mettre en place des politiques d'égalité homme / femme dans les entreprises...
Ainsi, en cas de conflit individuel du travail entre un salarié et son employeur, qui saura mieux défendre les droits du salarié qu'un conseiller prud'homal de la CFE-CGC ?

Votez pour les candidats de la CFE-CGC.
Nos conseillers prud'homaux savent vous écouter. Ils sauront vous faire entendre.

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES 2008



AU SERVICE
DE TOUS
LES SALARIÉS

**CFE
CGC**
Le + syndical



— Donnons
au salarié
plus de pouvoir...
d'achat.



ÉLECTIONS PRUD'HOMALES 2008

www.cfecgc.org

→ Le 3 décembre 2008

Votez

